

PHILIPPE FORTABAT LABATUT

Docteur en droit - Docteur-ès-lettres
Licencié en anglais - IHEDN
Diplômé de l'Université
de Cambridge et de l'Université
de Salamanca

Avocat au Barreau de Paris

*Abogado
Colegio de Abogados de Gipuzkoa
SAN SEBASTIAN - ESPAGNE
Gipuzkoako Abokatuen Elkargo
Prestua*

Monsieur Marc DESERT
Procureur de la République
Parquet du TGI DE GRASSE
37, avenue Pierre Sépard
BP 71029 - 06133 GRASSE Cedex
Tél. : 04 92 60 71 00
Fax : 04 93 62 72 39

Paris, le 22 décembre 2010

Affaire : Mirella LO NEGRO-CARBONATTO, Sos Justice & Droits de l'Homme
/ Etude de Me FISCHHOFF NICOLAÏ PROST, Huissiers Vence.

Objets : plainte déposée au Parquet de Nice le 12 décembre 2010

Constitution d'avocat

Demande de communication de pièces

Demande de cessation de poursuites

Monsieur le Procureur de la République,

Dans l'affaire citée en référence, je vous confirme mon intervention pour Madame Mirella LO NEGRO-CARBONATTO et pour l'association Sos Justice & Droits de l'Homme.

Afin de me permettre d'étudier ce dossier et d'assurer valablement la défense de mes clients, je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer dans les meilleurs délais :

- 1 - le N° d'enregistrement de la plainte avec CPC déposée auprès de votre Parquet par les plaignants,
- 2 - le nom du Juge d'Instruction en charge de ce dossier,
- 3 - une copie de la plainte initiale avec signature originale qui aurait été déposée auprès de votre Parquet par l'Etude de Me FISCHHOFF NICOLAÏ PROST, Huissiers de Justice à Vence,
- 4 - de bien vouloir faire injonction à la Gendarmerie de Le Bar sur Loup, de cesser toutes poursuites illégales dirigées à l'encontre de Madame Mirella LO NEGRO, le Parquet de Nice étant désormais saisi de cette affaire.

Je vous indique par ailleurs que j'ai fait connaître ma constitution dans ce dossier à la Gendarmerie de Le Bar sur Loup, par fax qui leur a été adressé en date du 15 décembre 2010.

Je constate a posteriori que ladite Gendarmerie n'en tient pas compte et qu'une convocation irrégulière a été remise dans la boîte aux lettres personnelle de ma cliente Madame Mirella LO NEGRO-CARBONATTO qui devrait être auditionnée le 4 janvier 2010 à 9 H pour une affaire dont elle ne connaît pas la teneur.

Auriez-vous l'extrême obligeance de me faire savoir de quelle nouvelle affaire il pourrait s'agir ? Ma cliente l'ignorant elle-même à ce jour.

Dans l'attente de vos diligences,

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments respectueux.

PJ: Avis de constitution d'avocat Parquet de Grasse

Avis de constitution d'avocat adressé à la Gendarmerie de Le Bar sur Loup le 15 décembre 2010

Avis de constitution adressé à la Gendarmerie de Le Bar sur Loup du 22 décembre 2010

Copie pour information :

Monsieur le Procureur de la République de Nice

La Gendarmerie de Le Bar sur Loup



6 VILLA BELLIARD 75018 PARIS

Tél : 01 75 43 18 90 – 01 42 62 22 40 - Fax : 01 75 43 18 96 - Palais E 411

Uniquement sur rendez-vous

Adresse Internet : fortabat-labatut@wanadoo.fr

N° de TVA : FR 20399726074

